



COMMISSION SPORTIVE JEUNES

SAISON 2025/2026

PV N°56

En distanciel ce jour le 25/03/2026 pour le pôle foot à 5

Présents : FERNANDEZ Marie-France - BIANCUZZI Wilfried - FARGEOT Gary

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Début de la réunion 14h Fin de la réunion 17h30

La commission valide les plateaux de la journée du 14 mars et du 21 mars 2026.

Journée du 14 mars 2026

- U9 N1 : Bonne participation avec 29 équipes sur 31
 - U9 N2 : 8 plateaux se sont joués avec une participation de + de 80 %. Seuls certains clubs ont du mal à aligner leur 3^{ème} équipe inscrite. Plateau de Sanilhac annulé
 - U7 : bonne participation avec 70 équipes sur 86. Déséquilibre sur le secteur bergeracois : 16 équipes à Mouleydier (+3) et seulement 7 à Bergerac (-5) avec les absences de Eymet, Pays de La Force Ginestet, Lalinde Couze Sauveboeuf et Pays Beaumontois
- La Commission prend note de planifier les 4 équipes U7 de Faux sur le même plateau.

Journée du 21 mars 2026

1^{ère} journée de l'expérimentation de la pratique à 8 pour les U9. 4 équipes présentes à Boulazac, absence de Sarlat Marcillac excusée (manque de joueurs).
Demande de Bergerac et Boulazac de pouvoir faire jouer 13 ou 14 joueurs.
Bonne organisation et bonne tenue des 2 plateaux.

Comme relaté sur notre précédent PV, l'organisation des rassemblements U9 conjointement avec la journée Futsal du 7 mars a été difficile, malgré notre souhait tout au long de la semaine de valider certains plateaux, en raison des motifs avancés par les clubs : défaut d'éducateur, déplacement, choix des clubs...